

### CONTACTS

SIÈGE SIGUY  
25, AVENUE PASTEUR  
97300 CAYENNE  
MAIL : CONTACT@SIGUY.FR  
AGENCE DE CAYENNE  
25, AVENUE PASTEUR  
97300 CAYENNE  
0820 71 81 81

AGENCE DE MATOURY  
16, PLACE LÉOPOLD SÉDAR  
SENGHOR, AVENUE FELIX EBOUÉ  
97351 MATOURY  
0594 25 12 88

AGENCE DE L'OUEST  
4-6 Rue Jules VILO  
97320 SAINT-LAURENT DU  
MARONI  
0594 34 00 91

**PARTENARIAT**



**PROGRÈS**

**AIDES**



**INFORMATIONS**

**SOLUTIONS**



**EFFICACITÉ**

**ÉCOUTE**



**ALERTE**



**SOLIDARITÉ**

### SOMMAIRE

LA SIGUY ÉVOLUE.....P2  
 CRISE COVID-19.....P2  
 LA GESTION DES IMPAYÉS.....P3  
 L'ENQUÊTE OPS.....P3  
 3919 VIOLENCE FEMMES INFOS...P4  
 119 ENFANCE EN DANGER.....P4  
 URGENCE 114.....P4

### À NOTER

- L'agence de Cayenne et le service demandes et attributions déménageront prochainement. Nous vous tiendrons informé.
- Dans quelques semaines une enquête de satisfaction sera lancée et nous vous solliciterons pour y répondre.

PRENONS SOIN DE NOUS.  
RESTONS À LA MAISON.

### LA SIGUY ÉVOLUE CDC-HABITAT VERS UNE NOUVELLE ÈRE



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, la SIGUY est devenue une filiale à part entière du groupe CDC-Habitat. Anciennement connue sous le nom de SNI pour Société Nationale Immobilière. Les six autres bailleurs sociaux des outre-mer : la Société Immobilière de Guadeloupe (SIG), la Société Immobilière de Martinique (SIMAR), la Société Immobilière de Mayotte (SIM), la Société Immobilière du Département de La Réunion (SIDR), Société Immobilière de Kourou (SIMKO) et la SEMADER (Réunion), sont également devenues des filiales de CDC-Habitat.

Ce groupement de sociétés immobilières des outre-mer est appelée SIDOM.

Cette intégration au groupe CDC-Habitat est due à une cession des actions de l'État au sein de la SIGUY à CDC-habitat.

Jean-Jacques STAUCH, est le directeur général de la SIGUY et de la SIMKO. Cette direction commune favorise la mutualisation des pratiques des deux sociétés.

### Qu'est-ce que la mutualisation des pratiques ?

Intégrer un groupe national comme CDC-Habitat implique pour chacune des filiales de faire converger ses pratiques au plus près de celles de la maison mère. La SIGUY et la SIMKO partagent le même territoire, c'est donc tout naturellement que la direction initie un rapprochement des modes de fonctionnement des deux sociétés.

Les meilleures pratiques des deux structures, sont conservées pour être davantage efficaces et performantes. Il n'y a donc pas eu de fusion de la SIGUY avec la SIMKO. Les deux sociétés conservent donc leur identité.

Concernant les locataires, les démarches restent inchangées. Les locataires SIGUY, continuent à s'adresser aux agents SIGUY.

Nous œuvrons donc tous ensemble pour continuer à répondre à la forte demande du besoin en logement sur le territoire guyanais.

### CRISE COVID-19 LA SIGUY S'ORGANISE



Durant cette période de crise, tous nos bureaux sont fermés. Nous avons mis en place le télétravail, ainsi, nous restons disponibles par téléphone et par mail aux horaires d'ouverture habituels. Nous avons adapté la gestion de nos services en fonction de la situation et assurons autant que faire se peut nos intervention au quotidien.

Pour plus de renseignements, nous vous invitons à vous rendre sur notre site internet : [www.siguy.fr](http://www.siguy.fr). La rubrique « INFOS COVID-19 », vous indiquera ce que nous mettons en place pendant cette période de confinement.

### Opération NOU GANGAN

Nous avons effectué une démarche de veille téléphonique auprès de nos locataires les plus âgés ≥ 70 ans. Nos agents contactent ces personnes régulièrement, afin de détecter s'ils sont isolés et/ou ont besoin d'être aidés. Cette action a pour but de nous assurer que nos seniors qui affrontent seuls l'enfermement, ne se retrouvent pas en difficulté, et les orienter vers des partenaires en mesure de les aider et de les accompagner. Si vous avez connaissance d'un voisin faisant partie de cette catégorie, signalez-le nous par mail : [contact@siguy.fr](mailto:contact@siguy.fr).

## LA GESTION DES IMPAYÉS

### UN TRAVAIL D'ÉQUIPE : FOCUS SUR UN BINÔME



En parlant d'impayés de loyer on s'imagine toujours que cela se résume à envoyer l'huissier chez le locataire. Pourtant, la gestion des impayés est bien plus complexe que cela.

Plusieurs corps de métiers constituent les équipes de terrain qui sont en contact direct avec les locataires.

L'agent chargé du contentieux et le travailleur social forme un binôme dans le traitement et la gestion de l'impayé de loyer. Souvent perçu comme le méchant et le gentil, chacun à son niveau est dans l'exercice de sa fonction.

Le travailleur social a pour mission d'accompagner la famille dans la reprise de ses paiements. Généralement, cela commence par une évaluation budgétaire.

L'objectif est de vérifier avec la famille sa capacité financiè-

re et s'assurer que tous ses droits sont bien ouverts. Une fois que cela est fait, le locataire est vivement invité à reprendre le paiement de ses loyers même partiellement, avant d'envisager de solliciter un dispositif d'aide. Les différentes pistes de résorption de la dette dépendent de la situation du locataire (bénéficiaire des minima sociaux, retraité, salarié,...). Le cœur du métier du travailleur social est de rendre le locataire acteur de son propre changement en tenant compte de sa singularité et en le prenant dans sa globalité.

L'agent contentieux lui, a pour mission de mettre en place les procédures de recouvrement dès l'instant où une dette est constituée.

Le recouvrement peut se faire sous deux formes, soit de manière amiable, soit directe-

ment par une procédure en vue d'obtenir la résiliation du bail et la reprise des lieux. Cependant, il peut décider d'interpeller le travailleur social pour une intervention concertée en fonction des éléments tels que :

- l'année de naissance du locataire,
- la fréquence des paiements,
- l'interruption brutale des paiements.

Un travail en binôme agent chargé du contentieux et travailleur social permet un meilleur accompagnement des familles après s'être assuré que la situation du locataire ait été vue et comprise dans son ensemble.

Si vous avez une difficulté à honorer votre loyer la meilleure chose à faire est de vous rapprocher de votre bailleur dans les meilleurs délais.

## L'ENQUÊTE OPS

Vous avez reçu, ou allez recevoir le questionnaire portant sur l'occupation de votre logement social. Ce questionnaire est à retourner avant le 4 juin 2020 sous l'enveloppe T non affranchie jointe au courrier. Toutes les informations nécessaires à son établissement figurent sur le courrier explicatif.

### Cette année il y a du nouveau !

Vous pourrez également répondre au questionnaire via internet en allant sur :

<https://enquete-siguy.cba.fr>

Munis de l'identifiant et du mot de passe fournis.

**Ne l'oubliez pas !**



## VIOLENCE FEMMES INFOS

Le 3919 est le numéro de téléphone pour les femmes victimes de violences. Si vous êtes victime et/ou témoin de violences (conjugales, sexuelles, psychologiques, mariages forcés, mutilations sexuelles, harcèlement,...), appelez le 3919. Ce numéro gratuit et anonyme est disponible du lundi au samedi de 9h à 19h. C'est un numéro d'écoute et d'information, il oriente vers des dispositifs d'accompagnement et de prise en charge. Le 3919 n'est pas un numéro d'urgence comme le 17 qui lui est à utiliser en cas de danger immédiat.



## ENFANCE EN DANGER

Pour les violences infantiles vous pouvez contacter le 119 (violences psychologiques, physiques, sexuelles,...), notamment au sein de la famille ou en institution. Ce numéro est gratuit depuis un fixe ou un mobile, disponible 24h/24 et 7j/7. Les échanges restent confidentiels.

Pour les sourds, malentendants et muets victimes de violences, le 114 est équivalent aux autres numéros cités. Il dispose cependant de VISIO, TCHAT, SMS ou FAX, 24h/24 7j/7.

**Attention :** pour toute urgence immédiate, la Police (appeler le 17) ou la gendarmerie est à contacter.



## VIOLENCES INTRA-FAMILIALES



Il permet en outre, à toutes et à tous, d'utiliser le SMS en cas d'incapacité à téléphoner. De ce fait, toute personne victime de violences ou témoin peut envoyer un SMS. Des informations sont à communiquer dans votre SMS (nom, prénom, adresse, motif). Retrouvez vos différents moyens de contact en fonction de votre situation ci-dessus.

**Pour plus de renseignements rendez vous sur :**

<https://arretonslesviolences.gov.fr>  
<https://www.allo119.gov.fr>  
<https://www.info.urgence114.fr>